



Association Amicale

des

Anciens Elèves du Collège
Geoffroy-Saint-Hilaire



Compte-Rendu

de l'Assemblée générale annuelle
et du Banquet du 2 Mai 1903

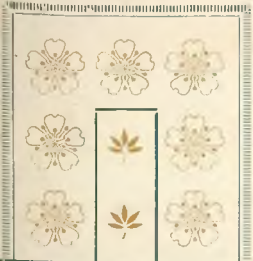


Liste ALPHABÉTIQUE
des Membres de l'Association



ÉTAMPES, IMPRIMERIE O. LECESNE
1, rue de la Plâtrerie, 1

1903



226

ASSOCIATION AMICALE

DES

Anciens Elèves

du Collège Geoffroy-Saint-Hilaire

COMPTE-RENDU

de l'Assemblée générale annuelle et du Banquet
du 2 Mai 1903

Liste alphabétique des Membres de l'Association

ÉTAMPES

IMPRIMERIE LECESNE-ALLIEN

1, RUE DE LA PLÂTRERIE, 1

—
1903

*Membres de l'Association qui ont rempli les fonctions
de Président depuis la fondation.*

1891-1892.	Président	M. LEFEBVRE.
1892-1893.	Président	M. LEBRET (Georges).
1893-1894.	Président	M. LEBRET (Georges).
1894-1895.	Président	M. LEBRET (Georges).
1895-1896.	Président	M. LAURENS (René).
1896-1897.	Président	M. LAURENS (René).
1897-1898.	Président	M. LEBRET (Georges).
1898-1899.	Président	M. DUJONQUOY (Auguste).
1899-1900.	Président	M. TROUVÉ (Léon).
1900-1901.	Président	M. DUJONQUOY (Auguste).
1901-1902.	Président	M. HUTTEAU (Léonce).
1902-1903.	Président	M. LEBRET (Georges).
1903-1904.	Président	M. LEBRET (Georges).

Lauréats du Prix de l'Association.

MM.

1892. — JOLY (Joseph), d'Étampes.
1893. — LEROY (Ernest), d'Étréchy.
1894. — CLAVIER (Paul), d'Étampes.
1895. — ROBIN (Georges), de Champagne-Fontaine.
1896. — GRIVEL (André), d'Archiac.
1897. — LELUAN (Valentin), de Regneville.
1898. — IMBAULT (Léon), d'Ormoy.
1899. — WOJLANSKI (Paul), d'Étréchy.
1900. — BONAVITA (Henri), de Paris.
1901. — LELUAN (Albert), de Voves.
1902. — THIROUIN (André), de La Ferté-Alais.

Étampes, le 1^{er} Juin 1903.

MONSIEUR ET CHER CAMARADE,

Nous avons l'honneur de vous adresser le compte-rendu de notre dernière Assemblée générale et du Banquet, auquel nous avons joint la liste des Membres actuels de l'Association.

Ce n'est pas sans difficulté que les Secrétaires dressent la liste annuelle qui sert au Trésorier pour ses recouvrements. Il se produit souvent des changements de résidence et de situation qu'on nous laisse ignorer. Aussi serions-nous heureux si vous vouliez nous envoyer des indications qui nous permettent de vous suivre dans les mutations de position ou de domicile.

Comme vous le verrez, la prospérité de notre Association s'affirme chaque jour de plus en plus, et le nombre de ses adhérents augmente sans cesse ; mais il importe au succès de notre œuvre de ne point nous arrêter en si bonne voie. Aussi faisons-nous appel à votre concours pour seconder le Comité dans ses efforts, et faire, en faveur de notre Association une propagande généreuse. Consultez vos souvenirs personnels, encouragez vos amis, communiquez-leur les renseignements que nous vous adressons, assurez-les enfin de la franche cordialité qui, en dehors de tout esprit de parti, anime les Membres de notre Association, et nous sommes certains que votre zèle triomphera de l'indifférence des uns et de l'hésitation des autres.

Recevez, Monsieur et cher Camarade, l'assurance de nos sentiments affectueux et dévoués.

LE BUREAU DU COMITÉ :

G. LEBRET, *Président.*

AUG. DUJONCQUOY, *Vice-Président.*

E. DELPEUCH, *Trésorier.*

MAURICE BOUILLOUX-LAFONT, *Secrétaire.*

Assemblée générale du 2 Mai 1903

L'assemblée générale à laquelle tous les membres de l'Association avaient été convoqués, s'est réunie au Collège, le samedi 2 mai 1903, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Auguste Dujonquoy, en l'absence de MM. G. Lebre, président, et L. Hutteau, vice-président, empêchés.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, et après avoir constaté qu'un grand nombre d'anciens élèves avait répondu à l'appel du Comité, le Président donne la parole à M. Maurice Bouilloux-Lafont, secrétaire, pour la lecture du compte-rendu de l'exercice écoulé :

« MES CHERS CAMARADES,

« Appelé pour la seconde fois à vous présenter le compte-rendu annuel des travaux de notre Association, vous me permettrez de vous avouer l'embarras dans lequel je me trouve à vous en tracer un tableau susceptible d'être pour vous de quelque intérêt. La seule ressource qui me reste est d'imiter le Pierrot de Molière, et comme alors il n'est pour moi qu'un seul moyen de ne pas être ennuyeux, c'est d'être court, vous m'en voudriez de le laisser échapper. Aussi bien la brièveté m'est-elle imposée par mon sujet lui-même, la matière faisant quelque peu défaut. N'allez pas croire, toutefois, que prise d'un subit farniente, notre Association somnole ou languisse, non ; mais seuls, les événements qui signalent notre vie de chaque jour n'ont rien de bien saillant, digne vraiment de fixer votre bienveillante attention.

« Tout d'abord, à seule fin de ménager, à cet exposé, vos sou-
rires, je vous dirai que nous avons vu cette année arriver à nous
une pléiade de nouveaux camarades, et que nos rangs se sont
grossis de 24 adhérents. Ce sont, par ordre d'inscription :

MM. Braün, à Melun ;
Billard, à Romeny ;
Penot (E.), à Auteuil ;
Malizard à Étampes ;
Legrand, (M.), à Étampes ;
Rebiffé (E.), à Étampes ;
Lebret (G.), à Saint-Hilaire-du-Harcoüet ;
Legangneux (J.), à Paris ;
Dubois (G.), à Villeneuve-l'Archevêque ;
David (P.), à Étampes ;
Breuil (L.), à Bourges ;
Kuntz, à Paris ;
Gautreau (L.), à Dourdan ;
Darblay (P.), à Saint-Germain-les-Corbeil ;
L'Hoste (L.), à Étampes ;
Duclos (P.), à Étampes ;
De Rigny (D.), à Angers ;
Laneyrie (M.), à Paris ;
Lignier, à Étampes ;
Bonnefoy (L.), à Paris ;
Monsanglant, à Étampes ;
Bonnin (Raoul), à Étampes ;
Besnier (Marcel), à Étampes ;
Thirouin (André), à La Ferté-Alais.

« Au nom de l'Association, je me permets, avec nos souhaits
de bienvenue, d'adresser nos remerciements à ces nouveaux
adeptes pour l'appui qu'ils nous apportent. Leur adhésion nous
est une marque d'intérêt à laquelle nous sommes très sensibles,
puisque c'est la preuve qu'ils comprennent le but généreux de
l'œuvre qui nous est chère.

« Nous avons reçu, au cours de cette année, trois démissions.
Aux camarades qui nous quittent nous dirons simplement...
adieu et qu'ils ont... tort. Puis, nous avons à enregistrer quelques
cotisations non recouvrées, la plupart par suite d'adresse inexacte.
Notre Trésorier, du reste, vous en entretiendra tout à l'heure.
Au moins avons-nous la consolation de voir que cette année

la mort n'a point fauché dans nos rangs, et qu'aussi, à ce jour, l'effectif de notre Association est de 166 membres. Espérons, grâce au zèle de chacun, commencer l'an prochain la seconde centaine.

« En continuant la série des événements heureux, je vous ferai part d'une nouvelle que nous accueillerons avec un vif plaisir, l'admission à l'École de Guerre de notre camarade Véron, lieutenant d'artillerie à Grenoble, qu'une disgrâce malheureuse avait envoyé à Bastia.

« Nous saluerons, en passant, de vifs applaudissements, l'innovation heureuse de notre sympathique Principal, M. Delpeuch, dans la représentation du 8 mars, donnée au théâtre par les élèves du Collège, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux qui fit aux jeunes acteurs, et à leur Principal, un succès de tous points mérité.

« Suivant en cela la tradition, nous avons mis à la disposition de M. le Principal le crédit annuel pour les prix décernés au nom de l'Association. Ces prix ont été offerts à l'élève Thirouin, André, et à l'élève Leblanc, Maurice.

« Maintenant, mes chers Camarades, j'ai à consacrer quelques mots à la réunion du Congrès de Marseille. Vous vous rappelez que, l'année dernière, le Lycée de Marseille (tant il est vrai que c'est du Midi que nous vient la lumière) conviait notre Association au Congrès qu'elle organisait en juin 1902. Cent dix-sept associations étaient présentes ou représentées. Le but essentiel de ce congrès était de grouper toutes les associations en une Union nationale; d'établir la solidarité entre tous les anciens élèves des Lycées et Collèges de France; de favoriser l'admission de délégués des Associations dans les bureaux d'administration des Lycées et Collèges, dans les Conseils académiques et au Conseil supérieur de l'Instruction publique; d'obtenir la création dans les Lycées et Collèges de classes spéciales d'enseignement industriel, commercial, agricole, colonial, suivant les besoins de la région; d'apporter un patronage matériel et moral aux associations sportives des Lycées et Collèges, etc., etc. La plupart des propositions faites ont été adoptées, et comme conclusion, le Congrès nomma un comité provisoire, pris dans toutes les régions de France, en vue d'étudier les différents projets de Statuts de l'Union, et de les soumettre au prochain Congrès qui se tiendra en juin prochain à Paris. Tels sont, aussi brefs que possible, les renseignements que nous pouvons vous

donner sur cet intéressant Congrès qui semble devoir ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire des associations amicales.

« Avant de terminer ce compte-rendu, vous me permettrez de vous parler brièvement d'abord de notre bal du 24 janvier, puis de l'heureux résultat de notre procès passé, enfin de vous dire un mot de notre procès futur.

« Donnée, comme il y a deux ans, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, le bal que vous avez offert a été entièrement réussi : il n'en pouvait être autrement ; et nos concitoyens, par leur affluence, les danseuses et les danseurs par leur gaieté, les échos flatteurs qui, de tous côtés, nous en sont revenus, ont été pour les organisateurs des remerciements suffisant à leurs efforts. Les pauvres, d'ailleurs, furent également de la fête, puisqu'une somme de trois cent quarante francs fut distribuée aux œuvres charitables de notre ville, car c'est à l'éloge de notre Association de s'amuser tout en faisant le bien.

« Avant d'aborder nos procès (qui donc, mes chers Camarades, disait que nous ne vivions pas ?) vous me permettrez d'applaudir notre vaillant et éloquent défenseur, notre sympathique Président, G. Lebrez. Si je ne savais devoir blesser sa modestie, prompt à s'effaroucher, j'essaierais de rappeler comme ils méritent de l'être ses titres multiples à notre reconnaissant souvenir, le généreux dévouement que, de toutes façons, il a prodigué à notre œuvre, en lui apportant l'éclat de sa parole et de son talent. Je n'ose m'étendre davantage, mais je puis, tout au moins, certain que je suis d'être votre interprète à tous, lui adresser ici l'expression sincère de notre vive gratitude.

« De notre procès passé, vous connaissez le résultat. Gagné en première instance, notre adversaire... nous traînait en appel où mal lui en prit : là encore il resta avec sa courte honte. Nous croyions en avoir terminé avec les ennuis, quand ces temps derniers une véritable pluie de grimoires d'huissier, papillons bleus voltigeant sur nos têtes, s'abattait sur votre Comité. C'était notre adversaire qui se montrait mauvais joueur.

« En effet sur l'apparition d'une brochure relatant uniquement le jugement et l'arrêt de notre procès, éditée et adressée par nos soins aux Associations d'anciens élèves qui nous l'avaient réclamée, et même... à quelques autres, la Société des Auteurs-Éditeurs et Compositeurs de musique nous intente un nouveau procès, et nous veut tout uniment mettre sur la paille par une modeste demande en vingt mille francs de dommages et intérêts. Hélas !

trois fois hélas ! quel pain noir notre vigilant Trésorier ne va-t-il pas nous faire manger ! Quel préjudice, mes chers Camarades, avons-nous causé à l'endroit de la noble compagnie ? nous lui faisons de la réclame et elle se plaint ! elle a, il faut le reconnaître, un bien mauvais caractère... et c'est, nous l'espérons, ce que lui diront les tribunaux.

« J'ajouterai qu'à l'issue de notre procès, nous avons reçu de la part d'un grand nombre d'Associations, de chaleureuses félicitations : ce n'a pas été là notre moindre satisfaction.

« Enfin, je vous rappellerai que, selon l'art. 7 de nos statuts, vous devez remplacer cette année quatre membres du Comité : MM. Léonce Hutteau, Auguste Dujonquoy, Léon Trouvé, Charles Pointeau.

« En terminant, au nom de l'Association, vous m'en voudriez de ne pas adresser à deux de nos bons camarades, Fernand et Henri Thomin, l'expression émue de notre vive et sympathique amitié dans le deuil qui vient si cruellement de les frapper.

« Tel est, mes chers Camarades, aussi succinct que possible, le bilan de l'année qui vient de s'écouler ; heureux serai-je si j'ai pu vous montrer que le bon renom de notre Association a été jalousement maintenu par votre Comité, qui s'est efforcé d'en assurer la prospérité. Aussi vous demanderai-je de l'aider dans sa tâche, en faisant autour de vous une propagande indispensable au maintien et au développement de notre Société, en rappelant à ceux de nos anciens condisciples qui ne figurent pas sur nos listes, et à ceux auxquels chaque année le Collège ouvre les portes de la vie active, que nos mains leur sont tendues et nos sympathies acquises d'avance, et que nous souhaitons de les voir arriver plus nombreux encore à notre Association, qui poursuit lentement, mais sans relâche, son œuvre de fraternité. Vous ne devrez pas avoir beaucoup de peine à les convaincre, car les souvenirs d'antan habilement évoqués ont toujours leur influence et leur charme. »

Le rapport du Secrétaire est approuvé sans observations, et M. le Président donne ensuite la parole au Trésorier pour rendre compte à l'Assemblée de la situation financière de l'Association.

Les comptes du Trésorier sont approuvés à l'unanimité.
En voici le résumé :

Recettes :

Avoir au 2 mai 1902	2.207 29	
Cotisations recouvrées en 1902 (136)	680 »»	
Versements de M. Pillas, trésorier général honoraire	50 »»	
Total		<u>2.937 29</u>

Dépenses :

Location de la salle Pavard (2 mai 1902).	38 »»	
Invitation de deux élèves au banquet (2 mai 1902)	10 »»	
Voyage des artistes (2 mai 1902)	20 10	
Mémoire Dujoncquoy (prix d'honneur).	48 10	
— Lagarde (médaillon d'argent)	40 60	
— Lecesne (concerts, année 1902)	170 »»	
Adhésion à l'Union des A., rapport du Congrès	43 75	
Frais de Secrétariat.	52 »»	
— recouvrement	19 25	
Subvention à la Société des Exercices physiques	25 10	
Total	<u>376 90</u>	<u>376 90</u>
Balance au 2 Mai 1903		<u><u>2.560 39</u></u>

Cet avoir est représenté par :

1° Livret à la Caisse d'épargne	2.500 »»
2° Espèces en caisse	60 39
Total	<u>2.560 39</u>

L'ordre du jour appelle une lettre du Secrétaire général du Comité provisoire de l'Union des Associations de France et d'Algérie, informant l'Association que son 2^e Congrès se tiendra les 25, 26 et 27 Juin 1903, à Paris, et la priant de vouloir bien s'y faire représenter. Après un court échange de vues, l'Assemblée décide d'envoyer au Congrès, en qualité de délégués : MM. G. Lebret, Président (délégué officiel) ;

Maurice Bouilloux-Lafont, Secrétaire ; R. Danger et L. Charon.

Lecture est faite ensuite d'une lettre de M. Pillas, Trésorier général honoraire, demandant la modification des Statuts en ce qui concerne la possibilité de verser, en une fois, la somme fixée pour devenir sociétaire perpétuel.

Cette proposition vient à son heure ; quelques instants auparavant, notre Trésorier se plaignait, à juste titre, des frais inévitables qui, chaque année, pour le recouvrement des cotisations, grèvent l'Association, soit qu'inexactement les adresses lui soient données, soit qu'une absence momentanée ne lui permette pas de toucher les camarades qui en sont l'objet. Cette proposition présente encore un autre avantage : lorsque les membres payant une cotisation disparaissent, il ne reste plus rien de leur cotisation ; au contraire, le revenu du capital versé par un membre perpétuel profite à l'Association indéfiniment. Restait à fixer le quantum : diverses propositions furent faites, à la suite desquelles le Président mettait aux voix le chiffre de 100 fr. demandé, qui fut adopté. En conséquence l'Assemblée décidait d'ajouter à l'art. 16 des Statuts l'alinéa suivant devenu nécessaire : « Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle moyennant le versement d'un capital de 100 francs et acquérir de ce fait le titre de Membre perpétuel. Les sommes ainsi versées pour le rachat des cotisations seront placées en rentes nominatives 3 0/0 sur l'Etat, en obligations du Crédit Foncier ou de la Ville de Paris, ou en obligations de chemins de fer nominatives, dont le minimum d'intérêt est garanti par l'Etat. Ce capital constituera un fonds de réserve qui sera inaliénable ; ses revenus pourront être appliqués aux dépenses courantes. »

En suivant l'ordre du jour, M. le Président donne la parole à M. Maurice Bouilloux-Lafont, qui propose l'installation dans l'une des salles d'honneur du Collège d'une plaque

de marbre commémorative en l'honneur des Anciens Élèves qui se sont distingués aussi bien sur les champs de bataille que ceux qui sont morts dans les hôpitaux, par suite de services rendus à la Patrie.

Tout en reconnaissant l'heureuse pensée qui avait guidé l'auteur de cette proposition, l'Assemblée décide de mettre tout d'abord la question à l'étude, et confie ce soin à nos deux camarades Cirée et Clavier.

Puis vient la nomination du Comité des Fêtes pour l'année 1903-1904. L'Assemblée, à l'unanimité, s'en remet à son ancien Comité : MM. Hutteau (Léonce), Bouilloux-Lafont (Maurice), Dujoncquoy (Alfred), Danger (René), Cirée (Louis), Clavier (Paul), en leur adjoignant MM. Desgardins et Lefèvre (Louis-Eugène).

Puis, au sujet de la fête qui sera donnée au cours de cette année, MM. Arthur Gilbon et Louis-Eugène Lefèvre reprennent une idée qu'ils ont déjà défendue l'an dernier. Il faut reconnaître que les fêtes données jusqu'à ce jour par l'Association n'ont pas répondu à l'attente du Comité. Malgré leur incontestable succès, bien juste récompense du mal que se donnèrent les organisateurs, elles n'ont jamais été des assemblées de camarades et de vieux amis aussi nombreuses et aussi complètes qu'elles auraient dû l'être. Il faut bien dire que, malgré les appels réitérés des Comités il y a trop d'abstentions fâcheuses ; trop de nos camarades restent, à nos jours de réunion, barricadés chez eux comme en une tour d'égoïsme. Quel est donc le but de l'Association ?

Il n'est pas seulement, comme on le répète avec une insistance fâcheuse, selon M. Lefèvre (L.-E.), une société de secours mutuels. Ses membres ne sont pas quittes de tout devoir quand ils ont envoyé leur adhésion. Non ; ce n'est pas seulement la cotisation que nous réclamons de nos camarades, c'est leur présence. Faisons de la mutualité, certes,

mais faisons d'abord de la solidarité, de la fraternité, de l'amitié, dans un peu de joie. La mutualité se développera d'elle-même toute seule, et ce sera plutôt dans la tristesse que dans la joie.

Le but de notre Association, et on ne le répètera jamais assez, est de perpétuer, jusqu'à la limite de notre existence, les premières amitiés de notre enfance, que le destin éparpilleur fait généralement rompre à la porte du collège. Il faut donc, pour favoriser ce but, dont personne n'osera contester l'excellence, des réunions auxquelles assisteront tous les membres, ou presque tous les membres, et qu'il n'y ait plus d'excuse possible pour les abstentions.

On avait cru heureux de faire coïncider les fêtes avec les foires de marché franc; après les affaires, on avait espéré que les bals attireraient tous nos camarades de la ville et de ses environs; mais les espérances furent déçues. C'est alors qu'au milieu de différentes propositions, notre camarade Arthur Gilbon demande que la fête ait lieu un dimanche ou un jour férié. M. L.-E. Lefèvre le soutient et réclame un changement radical. On ne peut, dit-il, songer à la fréquence des réunions; on peut seulement entrevoir, comme possible, une réunion d'hiver ou d'automne et une de printemps. C'est pourquoi, à titre d'essai, il propose pour cette année, afin de ne pas disperser nos forces et nos ressources limitées, que le banquet et la soirée qui le suit prennent place le dimanche dont il est question. Il insiste pour qu'aucun mandat impératif ne soit donné au Comité et qu'on lui laisse d'abord la latitude de fixer la date de la réunion, ensuite le soin d'étudier à son aise quel attrait lui sera donné.

L'Assemblée, à l'unanimité, vote cette proposition, décidant ainsi que notre banquet qui avait lieu jusqu'ici le premier samedi de mai, suivra la fête annuelle qui sera, pour cette année, donnée au printemps 1904, maintenant pour le premier samedi de mai seule l'Assemblée générale annuelle.

Enfin, après avoir repoussé différentes demandes, l'une du président du Festival d'Étampes, pour l'obtention d'un prix ; l'autre, du docteur Malhieu, pour une adhésion à la Ligue des Médecins et des Familles, l'Assemblée générale, conformément à l'article 7 des Statuts, procède à l'élection, pour une période de trois années, des quatre membres appelés à faire partie du Comité, à la place des Camarades qui sont arrivés au terme de leur mandat. Les suffrages recueillis désignent à l'unanimité :

MM. DUJONCQUOY, Auguste, à Étampes ;
HUTTEAU, Léonce, à Étampes ;
LEFÈVRE, Louis-Eugène, à Étampes ;
PLÉ, Paul, à Ouestreville.

Le Conseil nomme ensuite son bureau pour l'année 1903-1904 :

Président : M. LEBRET, Georges, à Caen ;
Vice-Président : M. DUJONCQUOY, Auguste, à Étampes ;
Secrétaire : M. BOUILLOUX-LAFONT, Maurice, à Étampes ;
Secrétaire-Adjoint : M. CLAVIER, Paul, à Étampes ;
Trésorier : M. DELPEUCH, E., à Étampes.

La séance est levée après ces élections.

II

BANQUET

Le soir, à sept heures et demie, dans le grand salon du restaurant Pavard, les membres de l'Association se retrouvaient pour le banquet traditionnel. Comme l'an dernier, le Collège était représenté par deux de ses meilleurs élèves, MM. Sagot, Lucien (de Philosophie) et Leblanc, Maurice (de Mathématiques élémentaires), et comme l'an dernier

aussi, un grand nombre d'anciens camarades, l'égayant de leur entrain et de leur bonne humeur, avaient tenu à assister à cette réunion de l'amitié.

M. Auguste Dujoncquoy, vice-président de l'Association, présidait, ayant à ses côtés MM. Malizard, Lefèvre, Bunel, Delpeuch; les autres convives s'étaient placés au hasard de l'affection, sans souci du protocole, et, durant tout le repas, ce ne fut que rires, échos joyeux des souvenirs d'antan, prolongés longuement sous l'archet de la Folie.

Quand le champagne pétilla dans les coupes, M. Auguste Dujoncquoy, en présentant les vifs regrets de notre sympathique Président, G. Lebret, retenu loin de nous, leva son verre au succès toujours croissant de l'Association, à la santé des camarades présents, ainsi qu'à celle des absents. Les applaudissements résonnaient encore que tous les camarades passaient au salon où le café était servi; là, les cigares s'allumaient bientôt et les conversations joyeuses ne tardaient pas à s'animer.

Pendant ce temps, le salon, prestement transformé en salle de concert, s'emplissait d'une foule élégante et choisie, venue pour applaudir les trois excellents artistes que le Comité avait engagés pour clore cette petite fête: *Xavier Privas*, prince des chansonniers français; la toute charmante *Françine Lorée*, du théâtre de la Bodinière: et *Benoist-Marty*, le spirituel diseur des soirées mondaines de Paris.

Nous ne saurions mieux reconnaître leur talent et la parfaite réussite de cette petite fête, qu'en disant que ce fut pendant deux heures une longue suite ininterrompue de chaleureux applaudissements.

Et vers minuit l'on se sépara, comme dans la chanson de Paulus, gais et contents..., non sans s'être bien promis de revenir tous l'an prochain.

Le Secrétaire,
Maurice BOUILLOUX-LAFONT.



LISTE







DES


MEMBRES DE L'ASSOCIATION




Au 2 Mai 1903.







- 1 **Baranton**, Auguste, pharmacien, rue de Clignancourt, Paris.
- 2 **Baron**, Eugène, propriétaire, 137, rue Saint-Jacques, à Étampes.
- 3 **Baudry**, mécanicien, 27, rue du Haut-Pavé, Étampes.
- 4 **Beaumont**, Alfred, propriétaire, à La Ferté-Alais (Seine-et-Oise).
- 5 **Beaumont**, agriculteur, au Bréau-sans-Nappe (Seine-et-Oise).
- 6 **Beaurienne**, 9, rue du Colisée, au Parc Saint-Maur (Seine).
- 7 **Benolst**, Henri, agriculteur, à Boisseaux (Loiret).
- 8 **Berlière**, Georges, marbrier, 48, rue Sainte-Croix, Étampes.
- 9 **Bertheau**, rentier, 7, rue de la Tannerie, à Étampes.
- 10 **Berthelot**, Paul, entrepreneur, 35, rue Leblanc, Paris.
- 11 **Berthon**, Jules, agriculteur, à Lethuin, par Baudreville (Eure-et-Loir).
- 12 **Berthonnière**, capitaine au 145^e d'infanterie, Maucuge.
- 13 **Besnard**, Camille, agriculteur, à Brouy, par Gironville, (Seine-et-Oise).
- 14 **Besnier**, Marcel, 23, rue Saint-Antoine, à Étampes.
- 15 **Billard**, Paul, agriculteur, 2, rue du Sablon, Étampes.
- 16 **Billard**, à Romeny, par Charly (Aisne).
- 17 **Blanchet**, Ernest,  capitaine en retraite, 67, rue Saint-Jacques, à Étampes.
- 18 **Blavet**, Anatole,  A., propriétaire, 11, place de l'Hôtel-de-Ville, Étampes.
- 19 **Boisse**, professeur de philosophie au Collège d'Étampes.
- 20 **Bonnefoy**, Louis, 3, rue d'Alger, à Paris.
- 21 **Bonnin**, Raoul, 122, rue Saint-Jacques, à Étampes.
- 22 **Bonté**, Lucien, conseiller municipal, 14, rue de la Plâtrerie, à Étampes.

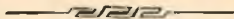
- 23 **Bordelet**, propriétaire à Pithiviers (Loiret).
- 24 **Bouillet**, négociant, 49, rue Évezard, Étampes.
- 25 **Bouilloux-Lafont**, Marcel, banquier, 19, rue Évezard, Étampes.
- 26 **Bouilloux-Lafont**, Maurice, banquier, 3, rue de la Cordonnerie, à Étampes.
- 27 **Boulland**, Charles, boucher, 2, rue Sainte-Croix, à Étampes.
- 28 **Boulland**, Léon, étudiant en médecine, 36, rue Godot-de-Mauroi, Paris.
- 29 **Bourdeau**,  I, propriétaire, 39, rue Basse, Étampes.
- 30 **Bourdeau**, Eusèbe, 104, rue Lafayette, à Paris.
- 31 **Bouvard**, Paul, meunier, 7, rue Saint-Martin, Étampes.
- 32 **Braün**, professeur au Collège, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- 33 **Breuil**, Léon, juge au Tribunal civil, 7 bis, rue Neuve-Cherlet, à Bourges (Cher).
- 34 **Brière**, Lucien, libraire, 9, rue de la Juiverie.
- 35 **Brisemure**, Gaston, médecin de la marine, 12, rue du Louvre, Paris.
- 36 **Bunel**, Michel, agent d'assurances, 8, r. de la Cordonnerie, Étampes.
- 37 **Calliet**, Edmond, banquier à Corbeil, 2, rue de Seine.
- 38 **Castelot**,  A., professeur de mathématiques au Collège d'Étampes, rue Évezard, 10.
- 39 **Charon**, Lucien, docteur ès-sciences, pharmacien en chef de l'Hôpital de Charenton (Seine).
- 40 **Cirée**, Louis, architecte, 5, rue Sainte-Croix, Étampes.
- 41 **Clavier**, Paul, architecte, 21, rue de la Cordonnerie, Étampes.
- 42 **Danger**, Fernand, licencié ès-lettres, 23, rue Clovis, Paris.
- 43 **Danger**, Georges,  A., entrepreneur, 34, rue des Grands-Champs, Paris.
- 44 **Danger**, René, géomètre-expert, 26, rue Saint-Antoine, Étampes.
- 45 **Darblay**, Paul, à Saint-Germain-les-Corbeil (Seine).
- 46 **David**, E, négociant, rue des Vinaigriers, 35, Paris.
- 47 **David**, Paul, carrossier, 33, place Saint-Gilles, à Étampes.
- 48 **Debied**, G., docteur, 18, rue Berlioz, Paris.
- 49 **Degommier**, Albert, 6, rue Léon-Roche, à Tunis.
- 50 **Degommier**, René, docteur en droit, à Lardy (Seine-et-Oise).
- 51 **Delarue**,  colonel, commandant le 7^e Génie, à Avignon.
- 52 **Delpeuch**, E.,  I, principal du Collège d'Étampes.
- 53 **Desgardins**,  A., professeur d'anglais au Collège d'Étampes, rue Saint-Mars, 20.
- 54 **Diéllissen**, Maurice, employé de commerce, 20, rue Eugène-Süe, Paris.

- 55 **Dorival**, propriétaire au château de Champrond, par Chalo-Saint-Mard (Seine-et-Oise).
- 56 **Dubois**, Georges, à Villeneuve-l'Archevêque (Yonne).
- 57 **Duclos**, Paul, 11, rue Magne, à Étampes.
- 58 **Dujoncquoy**, Alfred, négociant, 18, place Notre-Dame, Étampes.
- 59 **Dujoncquoy**, Auguste,  A., propriétaire, adjoint au maire, rue de la Tannerie, 17, Étampes.
- 60 **Dujoncquoy**, Henri, 16, rue de la Juiverie, à Étampes.
- 61 **Durand**, H., 2, rue de l'Abreuvoir-du-Mouton, Étampes.
- 62 **Durut**, René, boulanger, 129, avenue de Saint-Ouen, Paris.
- 63 **Filliol**, Gabriel, négociant, 10, rue de la Pépinière, Paris.
- 64 **Froville**, Henri, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, Étampes.
- 65 **Gagneux**, Georges, agent d'assurances, 8, rue St-Antoine, Étampes.
- 66 **Gaudubois**, professeur agrégé au Lycée de Chartres (Eure-et-Loir).
- 67 **Gaurat**, Charles, charcutier, à Malesherbes (Loiret).
- 68 **Gaurat**, Henri, charcutier, 20, place du Tribunal, Étampes.
- 69 **Gautreau**, Léopold, ingénieur à Dourdan (Seine-et-Oise).
- 70 **Génévrier**, J., interne des hôpitaux, 84, boulevard Saint-Michel, à Paris.
- 71 **Genty**, Marcel, 8, rue de Charmes, à Vincennes.
- 72 **Gilbon**, Arthur, meunier, au moulin de Gérososse, Étampes.
- 73 **Gilbon**, Paul, agriculteur à la ferme de Boischambault, par Étampes.
- 74 **Giraudet**, professeur au Conservatoire, 159, faubourg Saint-Honoré, à Paris.
- 75 **Gulloteau**, Louis, capitaine, à Montargis (Loiret).
- 76 **Gulloteau**, Pierre, négociant à Étampes, 10, rue de l'Île-Maubelle.
- 77 **Hautefeuille**, Charles, juge à Laon (Aisne).
- 78 **Hautefeuille**, Louis, pharmacien, 31, faubourg Saint-Martin, Paris.
- 79 **Hérissez**, Charles, négociant, 42, rue du Louvre, Paris.
- 80 **Hugo**, Émile, propriétaire, 6, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.
- 81 **Hutteau**, Léonce, propriétaire, 3, rue Saint-Jacques, Étampes.
- 82 **Imbault**, Charles, agriculteur, à la ferme de Dhuiet, par Étampes.
- 83 **Imbault**, Henri, agriculteur, à la ferme de Dhuiet, par Étampes.
- 84 **Imbault**, Léon, 51, rue Monge, Paris.
- 85 **Imbault**, Louis, agriculteur, à la ferme de Dhuiet.
- 86 **Imbault**, Paulin, propriétaire, maire de Oysonville, par Sainville (Eure-et-Loir).
- 87 **Jacob**, E., notaire honoraire, à Angerville (Seine-et-Oise).
- 88 **Joly**, Joseph, 7, rue de la Juiverie, à Étampes.
- 89 **Kuntz**, ingénieur, 53, avenue Ledru-Rollin, à Paris.
- 90 **Lahale**, Gaston, 15, rue de Levis, Paris.

- 91 **Laneyrie**, M., 103, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.
- 92 **Langumier**, percepteur, à Maisse (Seine-et-Oise).
- 93 **Léauté**, Émile, entrepreneur, 12 *ter*, route de Dourdan, Étampes.
- 94 **Leblanc**, marchand de bois, place Geoffroy-Saint-Hilaire, Étampes.
- 95 **Lebret**, Georges,  I., ancien garde des Sceaux, 68, rue Saint-Martin, à Caen, et 11, rue Michelet à Paris.
- 96 **Lebret**, Gustave, notaire à Saint-Hilaire du-Harcouët (Manche).
- 97 **Le Charpentier**, Gaston, 81, rue Saint-Lazare, Paris.
- 98 **Lecolazet**, Alfred, marchand de chevaux, à Bouville, par Étampes.
- 99 **Lefebvre**, Émile, conseiller municipal, 10, rue Ste-Croix, Étampes.
- 100 **Lefebvre**, Victor, agriculteur, à la ferme du Roussay, par Étréchy.
- 101 **Lefèvre**, Louis-Eugène, impasse Fourgeau, Étampes.
- 102 **Legrand**, Maxime, 1 *bis*, rue de la Porte-Dorée, à Étampes.
- 103 **Legangneux**, Jean, 32, rue de Lyon, à Paris.
- 104 **Leluan**, Valentin, répétiteur au Collège d'Étampes.
- 105 **Letavernier**, avocat-avoué à Melun.
- 106 **L'Hoste**, Lucien, 23, rue Saint-Jacques, à Étampes.
- 107 **Lignier**, professeur au Collège d'Étampes.
- 108 **Lutz**, pharmacien, 4, place Cambronne, Paris.
- 109 **Mallizard**, É., 1 *bis*, place Geoffroy-Saint-Hilaire, à Étampes.
- 110 **Marcadet**, Jules,  I., rédacteur au Ministère du Commerce, 91, rue de Rennes, Paris.
- 111 **Marchand**, Henri, agriculteur, à la ferme de la Fosse, par Chalo-Saint-Mard.
- 112 **Marcille**, Victor, agriculteur, maire de Boutervillers, par Étampes (Seine-et-Oise).
- 113 **Masson**, Georges, clerc de notaire, 42 *bis*, rue St-Jacques, Étampes.
- 114 **Melleœur**, professeur de mathématiques au lycée de Vendôme (Loir-et-Cher).
- 115 **Mesnil**, Camille, négociant, à Puisieux (Loiret).
- 116 **Michaut**, Émile, boulanger, 84, rue Lauriston, Paris.
- 117 **Michaut**, Émile, clerc de notaire, 82 *bis*, rue St-Jacques, Étampes.
- 118 **Mille**, négociant à Étampes, rue Saint-Antoine, 4.
- 119 **Monsanglant**, 31, rue des Cordeliers, à Étampes.
- 120 **Morel**, Jules, . Résident supérieur à Saïgon (Cochinchine).
- 121 **Naturel**, Pierre, dessinateur industriel, 18, rue Évezard, Étampes.
- 122 **Pasquet**, Léon, notaire, à Milly (Seine-et-Oise).
- 123 **Pasturaud**, Jacques, étudiant en médecine, 27, rue Saint-Jacques, Étampes.
- 124 **Penot**, Émile, 2, rue Mignet, à Auteuil (Seine).
- 125 **Périchon**, Émilien, rue de la Cordonnerie, 16, à Étampes.

- 126 **Petit**, Fernand, agriculteur, à Mesnil-Girault, par Étampes.
- 127 **Peyrot des Gachons**, Pierre, hommes de lettres, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris.
- 128 **Pillas**, Albert,  trésorier-général honoraire, 20, rue de Mouchy, à Versailles (Seine-et-Oise).
- 129 **Plé**, Paul, agriculteur à Ouestreville, par Angerville (Seine-et-Oise).
- 130 **Pointeau**, Charles, agriculteur à Oinville, commune de Mainvilliers, par Malesherbes (Loiret),
- 131 **Prévost**, Félix,  A., inspecteur principal des Petites-Voitures, 100, rue de Flandres, Paris.
- 132 **Quillout**, marchand de laines, 17, rue Basse-de-la-Foulerie, Étampes.
- 133 **Quisfis**, Alfred, négociant, 26, place Notre-Dame, Étampes.
- 134 **Rabourdin**, Émile, agriculteur à Paras, par Janville (Eure-et-Loir).
- 135 **Rabourdin**, Henri, agriculteur à la ferme de Villiers-Chaussy, par Bazoches-les-Gallerandes (Loiret).
- 136 **Rabourdin**, Charles, négociant, 44, rue Sainte-Croix, Étampes.
- 137 **Ravault**, Jacques, clerc de notaire, rue Sainte-Croix, Étampes.
- 138 **Rebliffé**, Émile, 2, rue de la Boucherie, à Étampes.
- 139 **Rigny** (de), D., lieutenant de dragons à Angers (Maine-et-Loire).
- 140 **Robert**, agriculteur au Bréau-sans-Nappe, par Ablis (Seine-et-Oise).
- 141 **Robillard**, Joseph, avocat-avoué à Melun (S.-et-M.).
- 142 **Robillard**, Paul, capitaine au 1^{er} Génie, à Versailles (S.-et-O.).
- 143 **Ronceret**, Alfred, agriculteur à Bonvilliers, par Étampes.
- 144 **Rousseau**, Émile, propriétaire, 2, rue de la Plâtrerie, Étampes.
- 145 **Rousseau**, Émile, agriculteur à Argeville, par Sermaises (Loiret).
- 146 **Rousseau**, Louis, agriculteur à Argeville, par Sermaises (Loiret).
- 147 **Ruelle**, Charles, docteur-médecin, 34, rue Beaubourg, Paris.
- 148 **Ruelle**,  I., ancien principal du Collège d'Étampes, 12, rue du Cardinal-Lemoine, Paris.
- 149 **Sauvé**, Jules, propriétaire, rue Saint-Jacques, Étampes.
- 150 **Sergent**, Émile,  A., notaire honoraire, conseiller d'arrondissement à Milly (Seine-et-Oise).
- 151 **Sergent**, Henri, notaire à Avranches (Manche).
- 152 **Sergent**, Paulin, 48, rue de Chaillot, Paris.
- 153 **Sigé**, 1, rue du Pont-Louis-Phillipe, à Paris.
- 154 **Tessier**, curé à Auvers-sur-Oise (Seine-et-Oise).
- 155 **Thirouin**, André, à La Ferté-Alais (Seine-et-Oise).
- 156 **Thomas**, Henri, propriétaire, 25, rue Saint-Jacques, Étampes.
- 157 **Thomin**, Fernand, docteur en médecine.
- 158 **Thomin**, Henri, négociant, 9, rue Magne, Étampes.

- 159 **Touvé**, vétérinaire en premier, au 14^e chasseurs, à Dôle (Jura).
160 **Trouvé**, Léon, agriculteur, conseiller municipal, rue de la Boucherie, Étampes.
161 **Vassor**, Charles, docteur en droit, notaire à Tours (Indre-et-Loire).
162 **Véron**, Albert, agriculteur, à la ferme de Pocancy, par Lardy (Seine-et-Oise).
163 **Véron**, Émile, lieutenant d'artillerie à l'École supérieure de guerre de Paris.
164 **Viron**, Eugène, négociant, 100, rue Saint-Jacques, Étampes.
165 **Watelet**, Gaston, directeur de carrières, à La Ferté-Alais (S.-et-O.).
166 **Watelet**, Fernand, directeur de carrières, à Remiremont (Vosges).



LISTE
DES MEMBRES DÉCÉDÉS

depuis la fondation de la Société.

- MM. 1892
Martin, Fernand, 12, rue Saint-Mars, à Étampes.
- 1893
Genty, professeur au Collège d'Étampes.
- 1894
Dujoncquoy, père, 17, rue de la Tannerie, à Étampes.
Levacher, greffier au Tribunal, place de l'Hôtel-de-Ville,
à Étampes.
- 1895
Auger, Anatole, clerc d'avoué, 12, rue Saint-Gilles, à Étampes.
Lesage, ancien percepteur, 17, rue du Perray, à Étampes.
Turquis, 18, rue Évezard, à Étampes.
Dramard, maire de Saint-Jean-le-Blanc.
Prin, ancien professeur au Collège.
- 1896
Dupré, place de la Manivelle, à Étampes.
- 1897
Rabourdin, Léon, agriculteur au Brésil.
- 1898
David, Édouard, négociant à Dourdan.
- 1899
Dujoncquoy, Eugène, rue de la Juiverie, à Étampes.
Rabourdin, Liphard, négociant, rue Sainte-Croix, à Étampes.
- 1901
Laurens, René, avocat-avoué, à Étampes.

